

Pour FO, CSE devrait signifier : Cheminots Solidaires et Ensemble

RÉSISTEZ



Ne fallait-il pas résister comme nous l'avons fait en combattant la Loi El Khomri et les Ordonnances Macron qui ont saccagé les Instances Représentatives du Personnel de proximité en liquidant les CHSCT, DP et CE ?

Malgré les découpages auxquels nous avons droit avant chaque élection, il restait des IRP au plus près des cheminots : des CHSCT en UP ou UO des DP d'établissement, des CE régionaux ou nationaux. De tout cela il ne reste plus rien : tout est regroupé au niveau d'un Comité Social et Economique de plus en plus éloigné du lieu de travail des cheminots. Qui peut penser sérieusement qu'un élu pourra en matière d'hygiène et de sécurité répondre et accompagner les agents qui feront face à des difficultés ?

La volonté de ces nouvelles dispositions, appliquées avec zèle par la SNCF, est bien d'éloigner les cheminots de ceux chargés de les représenter. La mise en place des CSE c'est au bas mot 90% des élus qui vont passer à la trappe ! Des élus plus éloignés et qui devront parcourir des centaines de kilomètres pour rencontrer des cheminots.

Non contente de ces nouvelles dispositions, la direction applique le nouveau découpage des régions administratives concernant les TER, réduisant d'autant le nombre de comités. Pire, des CSE d'axe préfigurent de la privatisation de la SNCF engagée au travers de la loi pour un Nouveau Pacte Ferroviaire !

Des cheminots se verront regroupés dans une instance qui n'aura pas la légitimité de traiter les questions afférentes à leur emploi. Exemple : les ADC travaillant à Voyages seront affectés à un CSE TER ... Du grand n'importe quoi !

Les Activités Sociales ont toujours été un enjeu fort. Malheureusement elles tendent à laisser la défense des salariés aux DP et CHSCT, les CE étant souvent réduits à la gestion des divers chèques ou de la billetterie. Les CSE remplaçant les 3 instances changent considérablement la donne.

Les découpages CSE font courir un risque sur les structures de proximité (centres de loisirs, bibliothèques, cantines...). Sans convention entre un CSE national et les CSE en charge de la gestion de ces structures, elles sont amenées à disparaître ou occasionneront un surcoût pour les agents concernés. Les dotations ne permettront plus de répondre aux besoins !

La restauration des salariés est de la responsabilité de l'entreprise ! C'est par délégation que les CE se sont vu confier cette mission plaçant les Organisations Syndicales dans une position insupportable d'employeur.

La SNCF ne faisant jamais les choses à moitié en profite pour imposer le vote tout électronique, privant les électeurs d'exercer leur droit de vote physique. Or nous n'avons pas en fonction de nos métiers, collègues, le même accès aux outils digitaux.

La parité relative va au final pénaliser les femmes ! Les candidats ne seront pas désignés en fonction de leurs compétences mais en fonction d'un % d'hommes et de femmes présents sur le CSE. La SNCF étant encore une entreprise à effectif fortement masculin certaines élues actuelles ne pourront plus être candidates pour cause de quota !!!



REVENDIQUEZ

FO Cheminots n'a pas pour habitude de dire : « les choses sont ainsi et donc il faut les accepter ! ». D'autres pensent que c'est inéluctable ! Nous pensons, au contraire, que revendiquer permet d'améliorer les conditions des salariés.

Exigeons :

- Des élus au plus près des cheminots, connaissant les conditions de vie et de travail des collègues qu'ils représentent, sur les UP/UO et anciens périmètres des établissements.
- Des instances multi-activités avec des périmètres restant à taille humaine. Une représentation pertinente de la direction afin qu'elle ne se retranche plus derrière des réponses du type « question hors-compétence » !
- La reprise des cantines et du personnel par la SNCF.
- La création d'un comité national de gestion des Activités Sociales permettant la mise en place de chèques vacances, restaurants, cultures, sport dans chaque CSE pour répondre au mieux aux attentes des cheminots et bénéficier pleinement de ce salaire différé.
- Le vote physique papier, seul garant de l'égalité de traitement et compatible avec le vote électronique.
- Aucun quota de répartition de sexes sur les listes, excluant de fait des candidatures féminines ou masculines.

VOTEZ



La SNCF veut des Cheminots Seuls et Exclus !

FO Cheminots propose des Cheminots Solidaires et Ensemble !

Avec FO prenez votre destin en main, résistez, revendiquez, votez FO !

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @



RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ

Cheminots **FO**

www.fo-cheminots.fr